

Haute couture septentrionale



La designer de mode de Lutselk'e, Tishna Marlowe, remporte un vif succès avec ses créations où l'esthétique dénée épouse la mode contemporaine. (Crédit photos : Denis Lord)

Collège Nordique

Bilan positif



Page 3

Défilé du Père Noël

Un train humain



Page 5

Gouvernance

La FFT s'ouvre aux membres individuels

Denis Lord

La Fédération franco-ténoise (FFT) a ouvert ses portes aux adhésions individuelles lors de sa dernière assemblée générale annuelle du 14 octobre 2017, optant ainsi pour un modèle hybride utilisé chez les francophones du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Saskatchewan. D'autres organismes francophones porte-parole des provinces et territoires sont représentés par des modèles d'adhésion associative ou individuelle. « Ça a beaucoup varié au fil des décennies, de dire le professeur de sciences politiques à l'Université Simon Fraser, Rémi Léger. Il y a eu des vagues et des va-et-vient. »

M. Léger cite comme exemple le cas de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, qui a eu une structure hybride de 2005 à 2016 pour ensuite se recentrer sur les adhésions citoyennes. Il souligne également le cas de la Société franco-manitobaine, qui a adopté un modèle d'adhésion plurielle plus tôt cette année, et a changé son nom pour celui de Société de la francophonie manitobaine. Son conseil d'administration est formé de 21 personnes élues selon un système relativement complexe; les membres individuels choisissent des membres organisationnels et des membres orga-

nisationnels sectoriels nomment des membres individuels. À l'intérieur même d'un modèle hybride, donc, plusieurs formules sont possibles.

Plan de match territorial

En 2018, à une date pour l'instant indéterminée, la FFT lancera une campagne pour recruter ces nouveaux membres individuels. Aucun objectif en termes de nombre de personnes n'a été fixé jusqu'à maintenant. Un comité de mise en place des statuts et règlements dirigera cette campagne dès son instauration au mois de janvier. Il sera constitué d'un membre du conseil d'administration et d'un employé de la FFT, assure le directeur général de la FFT, Jean de Dieu Tuyishime, qui supervisera sa création.

D'ici là, les Ténos qui veulent adhérer à la Fédération franco-ténoise peuvent d'ores et déjà le faire gratuitement, aucun montant n'ayant été fixé lors de la dernière assemblée.

Les nouveaux règlements

Lors de sa prochaine assemblée générale annuelle, le conseil d'administration de la FFT, comme le stipule l'article 4.1 de ses statuts et règlements, passera de cinq à sept sièges. Deux sièges sont réservés aux membres corporatifs de Yellowknife, un siège est dévolu aux associations franco-

phones régionales de Hay River, Inuvik et Fort Smith. Et un siège est assigné à un membre individuel de Yellowknife. Ces membres du CA sont élus par leur communauté locale, individuelle ou associative, selon le cas. En revanche, tous les membres peuvent élire le président, qui peut être un membre individuel ou le délégué d'une corporation.

Le règlement prévoit qu'un membre individuel d'une région donnée peut devenir membre du conseil d'administration pour pallier l'absence d'une association.

Étant donné la disparition des associations francophones d'Inuvik et de Fort Smith, s'il y avait une élection aujourd'hui, le CA de la FFT pourrait être formé de quatre membres individuels et de trois membres corporatifs. Advenant un retour de ces associations, il n'y aurait plus qu'un seul membre individuel au conseil, dans la mesure où le président élu serait un délégué.

D'après M. Tuyishime, l'objectif de cette ouverture aux membres individuels est de conserver une représentation des régions — Inuvik et Fort Smith — où

#Francoténois
Suite en page 2

Éditorial



Maxence Jaillet

La francophonie plurielle

La francophonie ténioise a encore bien de l'encre à faire couler. Peu importe ce qui s'est déjà écrit, ce sont les actions présentes qui vont faire la différence.

Que ce soit au sein des organismes francophones au niveau individuel, par leurs collaborations, leur soutien, leurs partenariats, les Téniois vont réussir à écrire leur histoire.

Il est certain que les réussites, l'implication, les revendications des années passées doivent essentiellement être reconnues, célébrées... mais elles ne doivent pas ternir ou embellir ce qui va s'effectuer maintenant. Laissons agir les acteurs communautaires à tous niveaux, avec les bénéfices de leur motivation.

La Fédération franco-ténioise va se transformer, la communauté est mûre pour cela. L'organisme veut représenter le plus de Téniois possible? Les résidents verront bien s'ils s'identifient à cette nouvelle mouture du porte-parole francophone. Il va falloir être inclusif, parler d'une francophonie plurielle et s'afficher comme telle.

Dans cette diversité, il y aura aussi l'adversité. Soit interne, soit externe, mais elle sera là. Alors les ajustements, les erreurs, les accomplissements seront davantage explicites de ce parcours des francophones au nord du 60e.

Un parcours commencé il y a des centaines d'années avec Laurent Leroux en 1780.

L'aquilon

www.aquilon.nt.ca
direction.aquilon@northwestel.net

Directeur et rédacteur en chef : Maxence Jaillet
Journalistes : Denis Lord, Nicolas Servel
Correction d'épreuves : Anne-Dominique Roy

C.P. 456, Yellowknife,
NT, X1A 2N4
(867) 766-5172

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété des Éditions franco-ténioises/L'Aquilon subventionnées par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abrèger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de l'Association de la presse francophone (APF). N° ISSN 0834-1443.

Abonnement annuel

Version papier 35 \$

Version PDF 30 \$

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing 1-866-411-7486



La moitié des appels à l'Agence du revenu du Canada ont été bloqués entre mars 2016 et mars 2017



#Francoténois

Suite de la page 1

les associations sont disparues, mais où les francophones demeurent actifs. Les associations conservent néanmoins la présence, souligne M. Tuyishime, présence motivée par leur représentativité plus élevée que celle des individus. Pour la présidente de la FFT, Catherine Barlow, le nouveau modèle ouvre la porte à davantage de personnes et donc à plus de contributions.

Avantages et désavantages des modèles

Le professeur Léger privilégie une structure de membres basé sur les individus plutôt que sur les associations. « [Pourvu] que les liens avec les organismes soient conservés », précise-t-il. Les organismes porte-parole dont les membres sont uniquement corporatifs risquent de se détourner de la population, ajoute-t-il. « Ils sont financés par le gouvernement fédéral et c'est à lui qu'ils rendent des comptes. La relation n'est plus entre l'organisme et la population, mais entre l'organisme et le gouvernement. »

C'est un vieux débat dans la francophonie rappelle la titulaire de la Chaire

de recherches sur la francophonie et les politiques publiques, Linda Cardinal. « Par moments, les groupes s'autolimitent, ne veulent pas critiquer de peur de perdre leur financement. [...] C'est pour ça qu'il y a des causes qui vont se jouer à l'extérieur de ces groupes. »

Selon Mme Cardinal, le débat sur les différents types d'adhésion reste à faire. En attendant, elle observe que le modèle hybride est assez courant et qu'il donne aux porte-parole l'occasion de recruter plus de membres.

Le vote d'un individu devrait-il avoir le même poids que celui d'une association? C'est un questionnement auquel plusieurs intervenants font écho. « Si chaque vote a le même poids, il y a un enjeu au niveau de l'équité et de la représentation, croit le stratège Yves Doyon. Il faut tenir compte de ce risque. » Une solution, avance-t-il, peut être de donner davantage de poids au vote d'un organisme qu'à celui d'individu, poids relatif à son nombre de membres.

La présidente de la FFT, Catherine Barlow, exprime des craintes analogues. Elle rappelle que lors de l'assemblée générale annuelle, il y a eu des réticences formulées sur les risques qu'une personne soit aussi forte qu'une association et qu'elle fasse passer ses besoins personnels au

détriment de ceux de la communauté. Dans les nouveaux statuts adoptés, la FFT a opté pour que chaque vote ait le même poids, mais que chaque membre corporatif obtienne deux votes. « Il faut tester notre modèle pour savoir tout ça, prévient Mme Barlow, et c'est certain qu'il y aura des ajustements à faire. »

Rémi Léger rappelle que les associations membres peuvent elles aussi favoriser leurs intérêts au détriment de la communauté. « Quoiqu'il en soit, tout modèle hybride, analyse-t-il, doit bien réfléchir aux dynamiques de pouvoir entre membres individuels et corporatifs. Il faut s'assurer que la voix du membre individuel porte autant que celle du membre corporatif. » Il souligne par ailleurs qu'un organisme représentant des associations et des citoyens a deux sources de légitimité.

Action citoyenne

Par-delà le modèle d'adhésion mis en œuvre, le stratège Yves Doyon croit que la notion d'engagement change les choses. « Ça ne se passe pas que dans le vote, mais sur le terrain, dans la récolte des idées qui mobilisent les citoyens et peuvent orienter les priorités d'un organisme. Il faut s'assurer que les gens se parlent. »

L
A
C
O
O
N
E

Salaire minimum vital à Yellowknife

Un nouveau calcul du salaire minimum vital à Yellowknife diffusé par Alternative North montre que le coût de la vie continue à croître pour les familles à bas revenu du Nord, malgré l'augmentation des allocations familiales fédérale et territoriale. Selon l'organisme, pour recevoir un salaire minimum vital, chaque parent dans une famille de quatre personnes devrait recevoir 22.24 \$ de l'heure et travailler 40 heures par semaine. La famille de référence inclut un enfant d'âge préscolaire et un autre à l'école primaire, le type le plus répandu à Yellowknife. Pour les appuyer, Alternative North recommande six actions, entre autres dans les programmes d'habitation et d'allocation familiale.

Motoneige

La Gendarmerie Royale du Canada, section Territoires du Nord-Ouest, rappelle aux propriétaires de motoneige les précautions à prendre lorsqu'ils ne s'en servent pas. La GRC recommande de prendre en note les numéros de série et d'identification, le modèle et la marque de leur motoneige. Elle recommande aussi de la sécuriser en tout temps et de ne jamais laisser la clé dessus. Il serait judicieux de l'attacher après un objet fixe et inamovible.

Stratégie sur le logement

Au cours de la prochaine décennie, dans le cadre de sa Stratégie sur le logement, le gouvernement fédéral compte investir 40 milliards de dollars afin de renforcer les collectivités et l'accès à des logements sûrs et abordables. La Stratégie prévoit un investissement de 300 millions de dollars pour aider quelque 3 000 familles du Nord à trouver un logement abordable.

Jusqu'à Tuk!

La période d'inscription pour la marche jusqu'à Tuk est maintenant commencée. Les membres de la communauté, les étudiants et les travailleurs sont invités à former des équipes et à marcher conceptuellement la distance de Fort Providence jusqu'à Tuktoyaktuk entre le 2 janvier et le 28 février, une distance de 1658 kilomètres. L'échéance est le 15 janvier 2018. En 2017, plus de 3600 participants de 29 communautés ténioises ont participé. Pour s'inscrire : www.nwtrpa.org.

À qui le n° 1?

Voulez-vous devenir membre individuel de la Fédération franco-ténioise (FFT)? Au moment d'écrire ces lignes, la place est encore disponible, au coût de 0 \$. Pour ce faire, vous devez être francophone ou francophile résidant aux Territoires du Nord-Ouest, épouser la mission de la FFT (promouvoir, encourager et défendre la vie culturelle, politique, sociale et communautaire canadienne-française aux Territoires du Nord-Ouest) et présenter votre demande à dgfft@franco-nord.com ou info@franco-nord.com.

Collaborateurs-trice de cette semaine :

Oscar Aguirre
David Chevalier
Andréanne Simard